

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
31 mai 2000
Français
Original: arabe

Lettres identiques datées du 27 mai 2000, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Iraq auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une lettre, en date du 25 mai 2000, que vous adresse le Ministre des affaires étrangères de la République d'Iraq, M. Mohammad Saïd al-Sahaf. Le Ministre appelle l'attention sur la poursuite de l'agression américano-britannique contre l'Iraq, illustrée par les prétendues zones d'exclusion aérienne, ainsi que sur le fait que des avions américains et britanniques ont effectué 152 sorties entre le 15 et le 22 mai 2000 et bombardé des installations civiles iraqiennes, faisant un mort (un enfant) et 11 blessés parmi la population civile et tuant et blessant un grand nombre de têtes de bétail.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Saeed H. **Hasan**

**Annexe à des lettres identiques, datées du 27 mai 2000,
adressées au Secrétaire général et au Président
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Iraq
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous informer que, entre le 15 et le 22 mai 2000, des avions de guerre américains et britanniques, décollant de bases situées en Arabie saoudite, au Koweït et en Turquie, ont continué de violer l'espace aérien iraquien et effectué 152 sorties, dont 72 à partir de l'Arabie saoudite, 46 à partir du Koweït et 34 à partir de la Turquie, faisant un mort (un enfant) et 11 blessés parmi la population civile et tuant et blessant un grand nombre de têtes de bétail. Vous trouverez ci-après le détail de ces violations :

1. *Région nord* : 34 sorties effectuées à des altitudes variant entre 6 000 et 12 000 mètres et à des vitesses variant entre 720 et 780 km/h. Des précisions concernant ces opérations figurent ci-après :

a) Le 15 mai 2000, à 18 h 20, des avions américains et britanniques (F-14, F-15, F-16, Tornado et EA-6B) venant de Turquie ont violé l'espace aérien iraquien dans le nord du pays. Appuyés par un avion-radar de type AWACS qui survolait le territoire turc, ces appareils ont effectué 16 sorties, survolé les régions de Dohouk, Amadiya, Tal Afar, Mossoul et Irbil, et bombardé une installation civile dans le gouvernorat de Niniwa, faisant deux blessés parmi la population civile. Agissant en état de légitime défense, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 21 h 20 .

b) Le 22 mai 2000, à 11 h 30, des avions américains et britanniques (F-14, F-15, F-16, Tornado et EA-6B) venant de Turquie ont violé l'espace aérien iraquien dans le nord du pays. Appuyés par un avion-radar de type AWACS qui survolait le territoire turc, ces appareils ont effectué 18 sorties, survolé les régions de Dohouk, Amadiya, Tal Afar, Zakho, Aqra, Mossoul et Irbil, et bombardé une installation civile dans le gouvernorat de Niniwa, faisant un blessé parmi la population civile. Agissant en état de légitime défense, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 14 h 35.

2. *Région sud* : 118 sorties effectuées à des altitudes variant entre 9 000 et 13 000 mètres et à des vitesses variant entre 720 et 780 km/h. Des précisions concernant ces opérations figurent ci-après :

a) Le 16 mai 2000, à 22 h 30, des avions américains et britanniques (F-14, F-15, F-16, F-18, Tornado et EA-6B) venant d'Arabie saoudite et du Koweït ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion-radar de type AWACS qui survolait le territoire saoudien et un avion-radar de type E2-C qui survolait le territoire koweïtien, ces appareils ont effectué 20 sorties à partir de l'Arabie saoudite et six autres à partir du Koweït, survolé les régions de Samaoua, Salmane, Nassiriya, Bassorah, Hay, Diouaniya, Kout et No'maniya, et bombardé des installations civiles dans ces régions, faisant quatre blessés, dont un enfant. Agissant en état de légitime défense, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 1 heure.

b) Le 17 mai 2000, à 10 heures, des avions américains et britanniques (F-14, F-15, F-16, Tornado et EA-6B) venant d'Arabie saoudite et du Koweït ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion-radar de type

AWACS qui survolait le territoire saoudien et un avion-radar de type E2-C qui survolait le territoire koweïtien, ces appareils ont effectué 12 sorties à partir de l'Arabie saoudite et six autres à partir du Koweït, survolé les régions de Samaoua, Nassiriya, Noukhaïb, Najaf, Achbija, Chanafiya, Qorna, Bassorah, Taqtaqana et Qal'at Saleh, et bombardé des installations civiles dans le district de Michkhab (gouvernorat de Najaf), faisant un mort (un enfant de 13 ans) et quatre blessés (des bergers), brûlant des cultures et blessant et tuant un grand nombre de têtes de bétail. Agissant en état de légitime défense, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 11 h 5.

c) Le 18 mai 2000, à 10 h 55, des avions américains et britanniques (F-14, F-15, Tornado et EA-6B) venant d'Arabie saoudite et du Koweït ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion-radar de type AWACS qui survolait le territoire saoudien et un avion-radar de type E2-C qui survolait le territoire koweïtien, ces appareils ont effectué huit sorties à partir de l'Arabie saoudite et six autres à partir du Koweït, survolé les régions de Lassaf, Joulaïba, Samaoua, Roumaïtha, Chinafiya, Noukhaïb, Qorna, Qal'at Saleh, Qal'at Soukkar, Najaf, Hay, Diouaniya, Imara et Afak. Agissant en état de légitime défense, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 12 h 5.

d) Le 19 mai 2000, à 10 h 30, des avions américains et britanniques (F-14, F-15, F-16, F-18, Tornado et EA-6B) venant d'Arabie saoudite et du Koweït ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion-radar de type AWACS qui survolait le territoire saoudien et un avion-radar de type E2-C qui survolait le territoire koweïtien, ces appareils ont effectué 14 sorties à partir de l'Arabie saoudite et 10 autres à partir du Koweït et survolé les régions de Lassaf, Joulaïba, Samaoua, Noukhaïb, Achbija, Salmane et Bassorah. Agissant en état de légitime défense, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 12 h 15.

e) Le 20 mai 2000, à 11 h 25, des avions américains et britanniques (F-14, F-15, F-16, F-18, Tornado et EA-6B) venant d'Arabie saoudite et du Koweït ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion-radar de type AWACS qui survolait le territoire saoudien et un avion-radar de type E2-C qui survolait le territoire koweïtien, ces appareils ont effectué huit sorties à partir de l'Arabie saoudite et huit autres à partir du Koweït et survolé les régions de Lassaf, Bassiya, Samaoua, Qorna, Nassiriya, Rifa'i et Salmane. Agissant en état de légitime défense, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 14 h 30.

f) Le 21 mai 2000, à 10 h 5, des avions américains et britanniques (F-14, F-15, F-16, Tornado et EA-6B) venant d'Arabie saoudite et du Koweït ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion-radar de type AWACS qui survolait le territoire saoudien et un avion-radar de type E2-C qui survolait le territoire koweïtien, ces appareils ont effectué quatre sorties à partir de l'Arabie saoudite et six autres à partir du Koweït et survolé les régions de Lassaf, Nassiriya, Rifa'i, Najaf, Taqtaqana, Afak, Hay, Bassorah, Chanafiya, Artawi, Salmane et Imara. Agissant en état de légitime défense, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 11 h 20.

g) Le 22 mai 2000, à 8 h 55, des avions américains et britanniques (F-14, F-15, Tornado et EA-6B) venant d'Arabie saoudite et du Koweït ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion-radar de type AWACS qui survolait le territoire saoudien et un avion-radar de type E2-C qui survolait le

territoire koweïtien, ces appareils ont effectué six sorties à partir de l'Arabie saoudite et quatre autres à partir du Koweït et survolé les régions de Nassiriya, Bassorah, Salmane, Artawi et Chanafiya. Agissant en état de légitime défense, nos forces anti-aériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 11 h 10.

Ces agressions, qui illustrent l'attitude belliqueuse que les États-Unis d'Amérique et le Royaume-Uni adoptent continuellement à l'égard de l'Iraq, constituent, depuis 1992, une politique établie dont l'objectif est de porter atteinte à la souveraineté, à l'indépendance et à l'intégrité territoriale de l'Iraq et de détruire systématiquement et délibérément la population, l'infrastructure et les installations civiles du pays. Cette politique est attestée par les déclarations successives que font les dirigeants américains et britanniques afin de justifier les mesures prises pour empêcher le survol des zones d'exclusion aérienne.

Le Gouvernement de la République d'Iraq rejette catégoriquement les prétendues zones d'exclusion aérienne imposées unilatéralement et illégalement par les États-Unis et le Royaume-Uni. Il rejette également toutes les conséquences de cette décision illégale, notamment les prétextes fallacieux que ces pays avancent pour motiver leur agression militaire contre l'Iraq.

En apportant un soutien logistique aux États-Unis et au Royaume-Uni, l'Arabie saoudite, le Koweït et la Turquie sont devenus des partenaires essentiels dans les attaques lancées contre l'Iraq et son peuple et ils doivent assumer la responsabilité de leurs actes sur le plan international.

Tout en condamnant ces actes d'agression manifestes, le Gouvernement de la République d'Iraq vous prie d'intervenir auprès des gouvernements des pays concernés pour qu'il soit mis un terme à leur agression et pour que l'on respecte les règles du droit international et la souveraineté de l'Iraq.

Le Ministre des affaires étrangères
de la République d'Iraq
(*Signé*) Mohammad Saïd **al-Sahaf**